

## SIEGE DE SENLIS

1418

Il y eut à la suite de ces scènes sanglantes une période de tranquillité qui dura pendant tout le règne de Charles V et les premières années de celui de Charles VI. Mais après la démence de ce prince, de nouvelles calamités accablèrent la France et Senlis n'en fut pas exempte. On sait combien la rivalité des oncles du roi, les ducs de Berri et de Bourgogne qui prétendaient exercer le pouvoir au nom du malheureux Charles VI, troubla profondément le pays ; le caractère de cette lutte s'aggrava chaque année.

En l'année 1405, le duc d'Orléans, alors tout puissant, et gouvernant le royaume sous le nom

du roi, voulut s'assurer le concours de la ville de Senlis ; il écrivit donc de Creil une lettre dans laquelle il manifestait aux bourgeois de cette cité qu'il comptait sur leurs sentiments de fidélité envers le roi, d'amitié pour lui, et il voulut bien les initier à la politique qu'il prétendait suivre pour le bien de l'Etat.

Les lettres du prince avaient été parfaitement accueillies par les gouverneurs et les attornés, une assemblée de tout le peuple avait été convoquée, les lettres avaient été lues, et quelques jours après, des messagers apportaient au château de Creil la réponse suivante, qui était un témoignage des bonnes dispositions et de la fidélité des habitants :

*A très excellent prince et redouté seigneur  
Monsieur le duc d'Orléans, à Creil.*

« Très haut et puissant prince, et notre très  
« cher et redouté seigneur, plaise vous savoir,  
« qu'hier nous furent présentées par Guillaume  
« Megret vos lettres, closes et patentes, les-  
« quelles furent lues en la présence de aucuns  
« de nous, faisant le nombre de vingt à trente

« personnes pour ce assemblées, et aujourd'hui  
« pour obéir à leur contenu avons icelles fait  
« lire et publier en assemblée de très-grand  
« foison de peuple, et pour ce que vous a plu de  
« nous mander de vous répondre notre volonté  
« sur le contenu en vos dites lettres.

« Notre très cher et redouté seigneur, plaise  
« vous savoir que nous qui sommes sujets du  
« roi notre seigneur à toujours, et serons tant  
« comme il plaira à Dieu, que nous vivions  
« vrais sujets, et bien obéissants au roi notre  
« dit seigneur, et obéirons à tous ses commande-  
« ments, de nos corps et de nos chevances,  
« comme ses vrais sujets, et obéissants et à tous  
« ses bienveillants.

« Si vous supplions, notre très cher et redouté  
« seigneur, qu'il vous plaise de votre bénigne  
« grâce, prendre en gré notre simple réponse, et  
« nous avoir pour recommandés comme vous  
« avez eu ci-devant, nous prierons Dieu pour  
« vous, lequel par sa sainte grâce vous donne  
« honneur, bonne vie, et paradis en la fin.

« Les tous vôtres humbles, obéissans les  
« clergé, atournés et habitans de la ville de  
« Senlis. »

Cette lettre, qui constatait les sentiments des habitants pour le duc d'Orléans, ne fut pas de leur part une vaine protestation. Pendant longtemps ils se maintinrent dans cette voie, et il fallut des événements imprévus pour les en faire dévier.

Peu de temps après (23 novembre 1407) le duc d'Orléans tombait rue Barbette sous les coups d'assassins apostés par le duc Bourgogne. Les enfants du duc d'Orléans, et avec eux le duc de Berri et son gendre, le comte d'Armagnac, rassemblèrent des troupes, occupèrent plusieurs villes fortes et une guerre désastreuse s'engagea entre les deux partis : Bourguignon et Armagnac. Le duc de Bourgogne avait réussi à éloigner du roi les partisans de ses adversaires et à ne laisser auprès de lui que des gens dévoués à sa cause. Il exerçait ainsi l'autorité au nom du roi, et non sans avantages.

Les habitants de Senlis reçurent, le 22 août 1410, des lettres datées de Paris le 19 du même mois, et délivrées « par le roy en son conseil, où étaient le roy de Navarre, messeigneurs les ducs de Guienne et de Bourgogne, le comte de Mortaing, le grand-maître d'hôtel, les seigneurs

d'Osmont, de Blaru, d'Ouffemont, de Rambures, de Robays, de Savoisy, les chanceliers de Guienne et de Bourgogne et aultres. » Il leur était enjoint « pour ce que plusieurs grands seigneurs tant de notre linaige, comme aultres, sans notre congié et licence et oultre et pardessus nos deffenses à eux faites sur ce, par nos lettres et autrement, s'efforcent de faire grands mandements et assemblées de gens d'armes, tant de nos sujets que d'autres en plusieurs parties de notre royaulme, de ne souffrir ou laisser entrer, passer et yssir parmy nostre ville de Senlis aucunes gens d'armes, archiers, arbalestriers ne autres gens armés, soit qu'ils soient de nostre sang et lignaige, nos officiers ou autres, s'il ne vous appert par nos lettres patentes, scellées de nostre grand scel, qu'ils soient mandés pour venir devers nous, ou que nous les envoyons par delà, en faisant pour ce soigneusement garder nostre ditte ville et y faire guet et garde de jour et de nuit, par ceux qui d'ancienneté l'ont accoustumé de faire ou autres tels que vous y ordonnerez. »

Senlis faisait partie du domaine royal et relevait directement du souverain ; le Bailli qui y gouvernait alors était soupçonné « de tenir la

partie d'Orléans. » On le remplaça par messire Brunel de Saint-Cler, prévôt de Paris et dévoué bourguignon. Puis on envoya dans la Tille une nombreuse garnison, sous le commandement d'Enguerrand de Bournonville, pour l'empêcher de tomber entre les mains des Armagnacs. C'était une importante position à garder, car le comté de Valois appartenait au duc d'Orléans, ainsi que le château de Beaumont-sur-Oise; et sa possession devait gêner les communications entre ces deux points. Le duc d'Orléans, à la tête d'une puissante armée, allant du comté de Valois vers celui de Beaumont, vint passer près de Senlis. Enguerrand de Bournonville se jeta sur l'arrière-garde, prit et tua plusieurs hommes, s'empara de quelques chariots chargés de bagages, et rentra dans la ville non toutefois sans avoir perdu quelques-uns des siens.

Deux ou trois mois après, l'armée d'Orléans assiégeait Paris et occupait Saint-Denis et les environs. Toute la contrée avait été ravagée pour lui fournir des vivres; mais Senlis tenait toujours pour le duc de Bourgogne. Trouillart de Maucruel avait remplacé Enguerrand de Bournonville dans le commandement de la place,

d'où il faisait de fréquentes sorties. A la tête de 120 hommes, il rencontra un jour une troupe d'environ 150 Armagnacs qu'il attaqua et qu'il mit en déroute, après leur avoir tué ou pris 60 à 80 hommes; parmi ceux-ci, se trouvait Guillaume de Saveuse, dont les deux frères étaient avec le duc Jean. Et ainsi, dit Monstrelet « en cette douloureuse guerre étaient les frères germains, l'un contre l'autre, et le fils contre le père. »

Douloureuse guerre, en effet, et sans profit pour personne ! Les princes durent céder et faire avec le duc de Bourgogne une sorte de paix qui ne fut pas de longue durée. Ils en profitèrent pourtant pour reprendre le pouvoir et l'exercer comme avait fait leur adversaire, au nom du roi. Les Bourguignons furent remplacés par des partisans Armagnacs dans les fonctions importantes,

La ville de Senlis aurait bien voulu rester neutre entre les divers partis dont les luttes ruinaient le pays. S'appuyant sur les lettres du 19 août 1410, les habitants refusaient autant qu'il était en leur pouvoir, de recevoir des hommes d'armes dans leurs murs ; mais la chose n'était pas toujours facile. Au mois de février 1413, on

reçut de nouvelles lettres du roi Charles VI, mais alors les Armagnacs étaient au pouvoir, et celles-ci sont envoyées « à la relation du grant conseil, où le roy de Sicile, messeigneurs les ducs de Berry, d'Orléans et autres étaient. »

«——pour cause, disent ces lettres, qu'il y avoit grant division et discort entre les manans et habitans de Senlis et que iceux avaient déniez et reffusez à notre cher et amé frère Louis, duc de Bavière et autres envoyés de par nous, portant nos lettres, l'entrée en icelle ville de Senlis, nous eussions envoyé audit lieu de Senlis notre amé et féal conseiller maître Jehan de Baily, président en notre cour de Parlement, et Pierre Ogier, eschevin et bourgeois de nostre bonne ville de Paris, afin de Scavoir l'intention et volonté desdits habitans, yceux remettre en bonne union et amour ensemble, en vraye et bonne obéissance envers nous ; eux excusant des refus qu'ils avaient fait de donner entrée audit lieu de Senlis à notre dit frère de Bavière ou à autres pour ce qu'ils avaient eu et reçu de nous lettres par lesquelles nous leur avions deffendu qu'ils ne laissassent aucunes gens d'armes entrer en ladite ville, sinon que ils eussent de nous congié et

licences. . . . Nous, lesdits bourgeois, manans et habitans de laditte ville de Senlis, avons tenus et réputez, tenons et réputons estre nos bons, vrays, loyaux et obéissans sujets, et des reffus dessusdits les tenons pour bien excusés et deschargiez. »

La guerre recommença bientôt. Jean-sans-Peur accourut de Flandre où il se trouvait alors, comptant sur un soulèvement des Parisiens en sa faveur. Compiègne lui ouvrit ses portes ; mais les habitants de Senlis, invoquant de nouveau la défense qu'ils en avaient reçu du roi, refusèrent de le recevoir; il évita la ville, et passant par Baron et Dammartin gagna Saint-Denis. Le résultat se fit vainement attendre, les Parisiens ne bougèrent pas et Jean dût retourner en Flandre. Il laissa à son retour des garnisons à Compiègne et à Soissons qui s'étaient déclarés en sa faveur. Mais les princes du sang voulaient une revanche de leur première défaite. Compiègne et Soissons furent bientôt repris et la lutte fut portée dans les possessions du duc de Bourgogne. Arras était assiégée ; mais les troupes royales étant affaiblies par les maladies, on accueillit volontiers la comtesse de Hainaut et le duc de Brabant, qui ve-

naient de la part du duc de Bourgogne, apporter des propositions de paix. Une trêve fut signée; le traité de paix devait être confirmé à Senlis par la comtesse de Hainaut sœur du duc, et les députés des Etats de Flandres; le roi leur y avait donné rendez-vous ; mais il y tomba malade, son séjour se prolongea pendant tout le mois de septembre 1414, sans que les envoyés de Flandres pussent être reçus. Ce fut seulement au commencement de l'année suivante, que la paix fut définitivement signée. La comtesse de Hainaut, le duc de Brabant, et les députés des trois Etats de Flandres vinrent à Senlis, « lesquels après la requête du Conseil du roi, allèrent à Paris pour plus convenablement traiter, excepté ladite dame de Hainaut à laquelle son seigneur et mari avait défendu et mandé par lettres qu'elle et les gens de son hôtel n'allassent avant de Senlis. » Elle y fut reçue par le duc de Guyenne, fils du roi, et le duc de Berri, les autres princes vinrent lui rendre visite. Il y eut pendant plusieurs jours de grandes fêtes à Paris : on arrêtait les conditions du traité, et l'éloignement de la comtesse de Hainaut obligeait à des pourparlers qui en prolongèrent la conclusion. A ces fêtes assistaient

les ambassadeurs du roi d'Angleterre, qui venaient réclamer au nom de leur souverain, les possessions que ses prédécesseurs avaient eu sur la terre de France. Ces prétentions furent repoussées et une guerre bien autrement désastreuse s'engagea. Le traité conclu entre les Armagnacs et les Bourguignons ne fut pas de longue durée, et pendant que les Anglais envahissaient la Normandie, la lutte recommençait entre les deux partis qui ruinaient la France.

Le 8 septembre 1417, des messagers chargés de lettres du duc de Bourgogne, qui passait près de Senlis, se présentèrent aux portes de la ville; il faisait remonter à la commune qu'elle était mal gardée, et qu'il serait convenable qu'elle prît des gens de guerre pour se défendre; les attornés, hommes sages et prudents, répondirent qu'ils allaient parler aux habitants : sur quoi il fut incontinent répondu que les bourgeois, par le passé, s'étaient montrés vrais, loyaux et affectionnés serviteurs du roi dans ses guerres contre les Anglais et autres ennemis de la France, qu'ils s'étaient toujours bien gardés, que maintenant ils étaient encore résolus à ne prendre personne pour les défendre ; qu'au surplus, rem-

plis de déférence pour le duc, ils le recevraient *seul, et non plus*.

Le duc de Bourgogne ne crut pas devoir profiter d'une invitation qui lui était ainsi adressée, il comprit que pour arriver à son but, il fallait employer d'autres moyens ; il passa donc outre, mais en se retirant, il répandit dans les pays environnants qu'il venait pour décharger le pauvre peuple des impôts qui le grevaient, rétablir les anciennes libertés de la commune, et se montrer envers tous un généreux et magnanime prince.

Ces promesses, quelque peu sincères qu'elles fussent, produisirent leur effet : toutes les villes de Picardie lui ouvrirent leurs portes ; Amiens le reçut avec empressement, et il y laissa son fils, le duc de Charolais, avec une armée assez nombreuse, pour maintenir dans ces provinces sa nouvelle domination.

Senlis, au milieu de cette soumission générale, avait seul résisté ; il importait cependant au duc de se rendre maître de cette place, qui était un des plus puissants boulevards de la capitale, et il résolut à tout prix de s'en emparer.

Dans les derniers jours de l'année 1417, Jehan de Luxembourg, capitaine du duc de Bourgogne, se présentait inopinément devant les murs de la ville ; il savait que la garnison était peu nombreuse, que le petit peuple était favorablement disposé pour le duc, et il espérait emporter la place d'assaut. Le commandement était alors confié à Guillaume de Ham, brave guerrier, fidèle serviteur du roi, qui, sans consulter la faiblesse de ses troupes, courut sus aux Bourguignons, et les dispersa après avoir tué quelques hommes; le soir, les fumées qui s'apercevaient à travers les arbres de la forêt faisaient présumer, aux uns, que l'ennemi était en pleine déroute, aux autres, que le rusé Bourguignon n'avait pas renoncé à son entreprise.

Le menu peuple, qui, du haut des murailles, avait suivi d'un œil inquiet les incidents de ce combat, avait vu avec peine la défaite du Bourguignon; séduit par les promesses trompeuses du duc, il en déplorait l'ajournement. Profitant donc avec adresse de ces dispositions, des affidés n'eurent point de peine, par leurs discours, par leurs encouragements, à provoquer une véritable émeute; des paroles, on passa aux

voies de fait : on s'encourage les uns les autres, encourt à l'hôtel du gouverneur; huit ou dix sergents, qui veulent s'opposer à une aussi subite agression, sont massacrés; on s'empare de la personne du bailli, on le jette en prison, et on allait se livrer sur sa personne à d'autres excès, si de bons citoyens ne fussent parvenus à grand peine à le soustraire à la fureur populaire. Le soir, le brave gouverneur de Senlis sortit furtivement par une poterne et parvint à gagner la forteresse de Montépilloy (1).

Le lendemain, Senlis avait changé de maître ; la troupe de Jehan de Luxembourg, cachée dans les bois, prenait possession de la ville, les couleurs bourguignonnes se déployaient à côté de l'étendard royal, et Senlis avait subi, comme les autres villes, la domination du duc de Bourgogne.

Cette révolution s'était accomplie contre la volonté du conseil de la ville, dont l'autorité, dans cette circonstance, avait été méconnue. Le petit peuple s'imaginait voir renaître, par l'introduction des Bourguignons, les anciens jours

(1) Monstrelet, liv. I, ch. 183.

de cette redoutable commune, qui avait assuré pendant près d'un siècle à la cité une puissance dont il regrettait le prestige, et dont il désirait le rétablissement; pour lui, la commune était un mot magique, il renfermait tout un système d'indépendance municipale, d'égalité devant la loi, d'élection de toutes les autorités locales, ce qui faisait que la ville devenait, suivant le langage du temps, une communauté ou commune, et un asile d'amitié, d'indépendance et de paix offert à tous les opprimés.

Et cependant, depuis l'abolition de la commune, une administration municipale, basée sur les plus larges conditions, avait été établie ; un grand conseil, composé d'une trentaine de personnes, était chargé de l'administration de la cité : c'était lui qui réglait les comptes, déterminait tous ceux qui devaient être soumis à la taille et en réglait la répartition.

A la tête du conseil se trouvaient le gouverneur et les attornés, qui, ainsi que les membres de ce conseil, étaient élus par le peuple ; enfin, le bailli, qui était l'homme du roi, et qui était envoyé par lui, avait les doubles fonctions **de** présider le conseil et de rendre la justice.

Quelquefois, lorsque les circonstances l'exigeaient, on appelait *grande foison* de peuple, mais on n'usait de cette convocation qu'avec réserve; ces réunions, souvent tumultueuses, et qui rappelaient les anciens jours de la commune, faisaient regretter aux gens sages du conseil la nécessité où l'on était de les convoquer.

Les habitants se gardaient eux-mêmes; ils étaient divisés par quartiers, avaient pour chefs des dizeniens, des cinquanteniers, et dans les temps ordinaires, cette milice était suffisante pour garder la ville, qui était défendue par de fortes murailles.

Dans la surprise faite par les Bourguignons, le conseil avait subi la pression du menu peuple; il s'y soumit de bonne grâce, après les moyens convenables pour assurer l'ordre et la sécurité dans la ville. Le bailli de Ham n'eut pas la même résignation: sa première démarche fut d'aller se plaindre au parlement; mais à cette époque de confusion, on ne l'écouta pas; la reine elle-même sembla approuver la conduite de la ville de Senlis, car elle envoya au nouveau bailli, Guillaume Macreux, qui avait été nommé par les bourgeois, son sceau, où elle était représentée

dans l'attitude d'une reine désolée, qui tend les bras et qui demande du secours.

Cependant il était urgent de mettre la ville en état de défense ; la faible garnison qui s'y trouvait était insuffisante pour résister aux attaques qui allaient être dirigées contre elle, car il n'était pas à supposer que le connétable se laissât facilement enlever une place de cette importance ; aussi le bourguignon de Thian y entra-t-il bientôt, accompagné de cent hommes d'armes, de cent hommes de trait, et il prenait, de concert avec le gouverneur, toutes les mesures nécessaires pour mettre la ville en état respectable de défense.

La population dont Senlis était composée, était formée alors d'éléments bien divers ; de nombreux corps d'état y avaient établi des industries qui, alors, étaient dans un état prospère : il y avait des drapiers, des foulons, des tondeurs, des chaussetiers, des costumiers, des fripiers, des pelletiers, des gantiers, des armuriers ; toute cette population pouvait s'élever à douze mille hommes (1) ; il y avait encore d'autres

(1) Nous pensons qu'on a exagéré la population de

professions manuelles; enfin, la noblesse et la bourgeoisie formaient ensemble un corps considérable. On pouvait compter sur l'appui de ces différentes classes; le petit peuple n'était pas moins bien disposé, et maintenant que ses sympathies avaient prévalu, il était certain qu'il soutiendrait sa cause avec la plus grande énergie.

Mais toute cette multitude n'était point facile à diriger : elle avait toujours devant les yeux les souvenirs de la commune, les exemples de ses ancêtres, qui, un siècle auparavant, avaient accueilli fraternellement les Jacques, leur avaient dressé tables et festins dans les rues de la ville.

Senlis à cette époque. D'après un document extrait des archives de la ville et dont nous devons la connaissance à M. Flammermont, qui y a fait de fructueuses recherches, on n'estimait pas, soixante ans plus tard, à plus de 3,000 habitants la population de Senlis.

Sur une réclamation adressée par la ville relativement au nombre d'archers qu'elle devait fournir, une visite fut ordonnée, dont les résultats furent constatés en ces termes à la date du 10 mars 1475 :

« Avons veu et visité lesdis feux avec les autres feux  
« des villes et villages de notre élection, et pour ce que  
« nous avons trouvé n'avoir audit Senlis que cinq cens  
« quatre vings dix sept feux, esquelx y a grant partie de  
« femmes vesves et pour ce que ne doivent avoir ne  
« fournir que 12 francs-archers au plus. etc. »

Avec une pareille population, des mesures de prudence étaient nécessaires ; mais les Bourguignons, accoutumés depuis longtemps à vivre aux dépens de Jacques Bonhomme, se conduisirent comme ils avaient l'habitude de le faire dans la campagne, et s'installant dans les logis, eurent la velléité de se considérer comme chez eux. Le jour même de leur entrée, ils se répandirent en désordre dans les auberges les plus renommées de la ville : les Trois-Pots, la Belle-Image, le Paon, retentirent bientôt de chants qu'animaient d'abondantes libations ; se croyant encore dans les plaines du Valois, ils agissaient entièrement comme s'ils eussent été les maîtres de céans, commandant haut et clair et se souciant fort peu de mettre la main à l'escarcelle. Les choses ne pouvaient rester ainsi au logis de gens qui avaient l'honneur de faire partie de la force armée de la cité; de là s'éleva un grand tumulte; le menu peuple, toujours disposé à prêter main-forte aux hôteliers, se mit de la partie; enfin le guet accourut et par son intervention la tranquillité finit par se rétablir.

Le lendemain, de Thian se présentait au conseil de la ville, et tout en déplorant les désordres

de la veille, les rejetant sur les privations qu'avaient souffertes ses gens de guerre, il demanda pour eux, d'une manière aussi modeste qu'il put, une somme de douze cents livres, et pour lui ainsi que pour Macreux, son lieutenant, deux houppelandes pour faire honneur à la ville.

L'assemblée fut un peu émue de cette réclamation, qui lui parut exorbitante; elle aurait bien voulu reconduire, mais il eût été imprudent de mécontenter les nouveaux hôtes qui lui étaient imposés : il fallait maintenir l'ordre dans la cité ; on fit de part et d'autre de réciproques concessions : quatre cents livres au lieu de douze cents furent accordées à de Thian ; on lui fit don d'une magnifique houppelande aux armes de la ville, et le bon accord fut rétabli entre les habitants et les Bourguignons.

Au demeurant, de Thian était un des hommes les plus braves de son temps ; son métier avait toujours été celui des armes; là où il y avait bataille, on était sûr de le rencontrer, et on le vit figurer dans toutes les circonstances mémorables qui eurent lieu sous ce malheureux règne.

Il fallait du reste un homme d'énergie pour

faire face aux événements, car la situation de la ville allait bientôt devenir critique.

Dans les premiers jours de février 1418, le connétable d'Armagnac amena le roi de Paris à Creil, où ils restèrent plusieurs jours; mais au moment où ils passaient près de Senlis, la garnison bourguignonne qui s'y trouvait fit une sortie, tua plusieurs des hommes de la troupe et en fit quelques-uns prisonniers.

Le connétable fut irrité de cette attaque, et peu de jours après mit le siège devant la ville. Il établit plusieurs batteries de « gros engins dont les habitants furent moult travaillés. »

La ville de Senlis, assiégée par l'armée royale, n'avait point des fortifications aussi importantes qu'elles les eut par la suite; elle était cependant entourée de fossés profonds, et ces fossés étaient bien revêtus; on comptait cinq portes avec le nom qu'elles ont aujourd'hui : Meaux, Bellon, Creil, Saint-Rieul et Paris.

La porte de Meaux avait un bastion régulier» les autres n'étaient considérées que comme de petits bastions, et elles étaient défendues par des pont-levis avec d'épais madriers, des herses, des tourelles, des cavaliers et autres ouvrages.

La partie de la courtine qui était entre la porte de Paris et celle de Meaux, outre les deux bastions, avait pour défense une tour et un ravelin, et devant ce cavalier ou demi-lune, on avait pratiqué une poterne pour les sorties.

Les ouvrages de la porte de Bellon et de Meaux se défendaient naturellement, étant assez près l'un de l'autre ; la courtine qui est à l'est était flanquée de deux cavaliers.

Celle qui était au nord n'en avait qu'un avec une poterne, et un petit ouvrage crénelé pour favoriser les rentrées dans la place ; c'était l'endroit le plus fort, non-seulement à cause des ouvrages qui le défendaient, mais à cause du glacis que la nature seule avait formé de ce côté.

L'intervalle qui était entre la porte de Creil et une emmenée appelée Montauban, était encore bien fortifié ; mais toute l'étendue qui est au bas du Montauban, jusqu'à la porte de Paris, n'avait pour toute défense que deux tours et un marais qu'on croyait impraticable ; le terre-plein et le mur n'étaient qu'exhaussés.

Tout imparfaites qu'étaient ces fortifications, elles pouvaient encore supporter un siège, à supposer qu'il y eût dans la ville une garnison suffi-

santé, et qu'elle ne fût point attaquée par une armée nombreuse. Elle se prépara néanmoins à une défense vigoureuse, et prit la résolution de résister ou de succomber avec honneur.

Au dire des historiens, si l'attaque fat faite avec impétuosité, la défense fut admirable : les assiégés déployèrent la plus grande valeur ; les vieillards, les femmes se montrèrent dignes des habitants valides, qui, pendant plusieurs mois, défendirent leurs murailles avec le plus grand courage ; de Thian était partout, encourageant les gens de la garnison, faisant nuitamment réparer les brèches, renversant les engins de l'ennemi, et profitant des sorties pour détruire les travaux du siège.

Prévoyant toutefois que le connétable finirait par triompher des efforts de la garnison, de Thian avait envoyé au duc de Bourgogne messagers sur messagers, pour demander du secours ; il ne pouvait se persuader que ce prince se laisserait facilement enlever une ville qu'il avait tant enviée, et qui était devenue la tête de ses forteresses de Picardie. Dès les premiers jours d'avril, la place était véritablement réduite aux dernières extrémités ; l'ennemi, après avoir traversé le

marais qui passait pour impraticable, se trouvait presqu'au pied de la muraille ; une brèche considérable était sur le point de se manifester, un assaut alors devenait imminent, et Senlis était menacé de toutes les horreurs qui avaient marqué le siège de Soissons ; de Thian toutefois faisait bonne contenance, et se montrait tout aussi résolu que le connétable ; d'un autre côté, ce dernier venait d'apprendre par ses coureurs que des partis ennemis s'apercevaient dans la campagne , et pouvaient grandement compromettre sa position ; donc il avait hâte d'en finir avec le siège pour mettre son armée en sûreté dans la ville. Cherchant en conséquence à se tromper réciproquement, les deux chefs parurent consentir à entrer en composition, des pourparlers eurent lieu, et après quelques débats, il fut convenu que la ville se rendrait en dedans du 18 avril, si elle n'était pas secourue : la garnison et les habitants devaient avoir la vie et les biens saufs, mais en même temps d'Armagnac exigea, pour sûreté de la foi donnée, que six otages des plus notables de la ville lui fussent livrés.

Parmi les habitants qui avaient combattu avec

tant de vaillance, il ne fut pas difficile de trouver des citoyens dévoués qui fussent disposés à accepter ce dangereux honneur. A l'appel du capitaine de Thian, six hommes, dont l'histoire a recueilli le nom, se présentèrent spontanément, ce furent : Maucheller, Guillaume de Vingles, nobles hommes, Guillaume Escallot, bourgeois, Jean de Beaufort, avocat du roi, sire Jehan Palu, et messire Leclerc, abbé de Saint-Vincent.

Tous vinrent, pour le salut de leur ville, offrir le sacrifice de leur liberté, peut-être de leur vie, et ils renouvelèrent l'exemple des citoyens de Calais, en faisant comme eux un acte de courage qui, pour être plus obscur, n'en fut pas moins magnanime.

Ce fut véritablement un jour de deuil, que celui où ces généreux citoyens furent remis au connétable : toute la population attristée, tous leurs parents en pleurs, toutes les femmes les mains jointes, les accompagnèrent jusqu'aux portes de la ville, et rendirent un hommage touchant au courage de ces généreux citoyens; eux-mêmes, en jetant les yeux sur les lieux qu'ils voyaient peut-être pour la dernière fois, et en se trouvant tout à coup devant le camp des

Armagnacs, ne purent sans doute se défendre de tristes pressentiments, car ils n'ignoraient pas à quel terrible ennemi leur sort était désormais livré.

Vers la moitié du mois de mars, dit Monstrellet, Tinrent à Amiens certains messagers de la ville de Senlis, lesquels apportèrent des lettres au comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, lequel tenait ses quartiers dans ces lieux, contenant que si elle n'était pas secourue le 19 avril, assez puissamment pour faire lever le siège du roi et du connétable, il fallait que la ville fût rendue, et que de ce, otages avaient été baillés ; pourquoi le comte de Charolais, ayant ouï ces nouvelles, conclut d'y pourvoir : finalement il voulait y aller lui-même, mais son conseil n'en fut pas content, et ne voulut pas le permettre ; donc il fut conclu que les principaux conducteurs de cette besogne seraient messire de Luxembourg, les seigneurs de Fosseuse, et avec eux tous les capitaines de Picardie et environs.

Le conseil du comte de Charolais avait donc parfaitement compris, ainsi que le capitaine de Thian le lui mandait, qu'il était de la plus grande importance de faire lever le siège d'une ville dont

la possession avait été aussi difficile à obtenir, et qui était devenue pour les Bourguignons la clef de la capitale.

Cette détermination arrêtée, les gens d'armes se mirent immédiatement en route, se dirigeant vers Pontoise, au nombre d'environ trente mille combattants, lesquels se mirent à chevaucher tous ensemble, ayant avant-garde, arrière-garde et corps de bataille ; mais quelle que fût la diligence des chefs et de leurs troupes, bien des obstacles étaient encore à surmonter, et les seigneurs se demandaient s'ils n'arriveraient pas trop tard pour sauver cette malheureuse ville.

' Vers le milieu du mois d'avril, l'attention de la sentinelle placée dans le clocher de la cathédrale redoublait, mais ses regards ne rencontraient que l'immensité noirâtre des forêts, les sommités de forteresses féodales se dressant à l'horizon, et, au-devant des remparts, le camp des Armagnacs, immobile et menaçant; le 18, la journée tout entière s'était passée sans que rien eût été signalé; cependant, au soleil couchant, vers la direction des tours du seigneur de Chantilly, des fumées d'une apparence inaccoutumée commençaient à s'apercevoir; leur forme, leur

persistance portèrent bientôt la conviction et la joie dans l'esprit de la sentinelle : plus de doute, le secours si ardemment désiré était en vue ; mais en homme prudent, ne voulant pas donner à la ville des illusions que le lendemain pourrait dissiper, il descendit de son poste, et alla directement communiquer au capitaine de Thian ce qui se passait. Ce dernier, après s'être convaincu lui-même que le guet ne s'était pas trompé, prit immédiatement ses mesures, et attendit impatiemment les premières heures de la journée du lendemain.

« Dans la nuit du 18 au 19 avril, dit Mons-  
« trelet, le comte d'Armagnac, connétable de  
« France, étant dans son camp, ouït certaines  
« nouvelles par les gens qu'il tenait en avant  
« sur les champs, que les seigneurs de Picardie  
« s'approchaient à grande puissance pour le  
« combattre ; déjà ses coureurs avaient signalé  
« les chevaucheurs ennemis, qui, pénétrant à  
« travers la forêt, s'étaient approchés en un lieu  
« assez près de Senlis. En entendant ces nou-  
« velles, le connétable fit sur le champ armer  
« ses gens, les fit immédiatement ranger aux  
« plains champs, afin que tout son camp ne fût

« pas envahi. Ces précautions prises, et laissant  
« son camp assez dégarni, il attendit avec impa-  
« tience l'aube du jour fixé pour la reddition de  
« la place.

« Aux premières clartés du jour, de Thian,  
« s'apercevant facilement du grand émoi et du  
« désordre qui régnait dans le camp ennemi,  
« comprit que le secours était arrivé; prenant  
« sur le champ son parti à grande hardiesse, il  
« fit sortir une troupe en belle ordonnance,  
« laquelle ayant fait subite irruption sur le  
« camp, renversa tout, pénétra jusqu'au logis  
« du connétable, tuant tout ce qui se trouvait  
« sur son passage, malades, marchands, gens de  
« guerre, et rentrant sans perte, à la vue des  
« Armagnacs, à grande foison de butin, et aux  
« acclamations des habitants de Senlis. »

Le comte d'Armagnac, averti par le tumulte qui s'élevait du côté de la ville, s'empressa de quitter les plains champs où il était à dresser son armée; en parcourant le camp, ou tout était en désordre, en revoyant son logis dévasté et robe, il fut saisi de colère et d'indignation: dissimulant toutefois ses propres sentiments, et ne présumant pas que la ville, malgré ce dernier

acte désespéré, ne voulût pas exécuter l'engagement convenu, il envoya des hérauts au capitaine de Senlis pour lui notifier que le moment était arrivé, et qu'il fallait que la place fit sa soumission; de Thian reçut les hérauts avec courtoisie, mais il les renvoya avec ces seules paroles : *l'heure n'est point encore passée.*

Cette réponse, qui faisait assez clairement connaître que de Thian était instruit de la présence du secours, porta à son comble l'exaspération du connétable : ne pouvant plus s'emparer de vive force de Senlis, il voulut au moins, en se retirant, laisser derrière lui un exemple terrible de sa colère et de sa vengeance.

Ayant fait ranger son armée en belle ordonnance devant les murs de la ville, il fit élever, dans l'emplacement qui se trouvait au milieu, quatre énormes gibets, et placer deux bourreaux, le sabre nu, au pied de ces potences; ces préparatifs funèbres terminés, il fit amener quatre des otages qui lui avaient été livrés : c'étaient Mauchecler, Guillaume de Vingles. Escallot et Jehan Palu (1). Là, à la vue de la

(1) Monstrelet modifie un peu les noms des victimes :

population de Senlis, dont les frémissesments impuissants arrivaient jusqu'à lui, insensible à la résignation de ces nobles victimes, il les fit impitoyablement décapiter, et ensuite suspendre leur corps au gibet, puis, étendant la main vers la ville, et faisant un geste de malédiction, il donna l'ordre de lever le camp.

Déjà l'armée se mettait en mouvement, lorsque d'étranges clameurs venant de la ville attirèrent inopinément les regards, et le spectacle qui s'offrit frappa les esprits de tristesse et d'épouvanté. Une tête humaine, coiffée des couleurs d'Armagnac, était lancée du haut des murailles ; une seconde, une troisième lui succédèrent, et vingt fois on vit se renouveler cette terrible exécution. Ce ne fut pas tout ; deux femmes, qui, le matin, avaient été faites prisonnières avec d'autres soldats au logis du connéta-

« Desquels quatre y avaient deux gentilshommes, l'un nommé Guillaume Mauchecler, et l'autre Baudart de Vangles; et si y avait deux bourgeois l'un nommé Guillaume Estale, et l'autre maître Jean de Beaufort, avocat du roi en ladite cité. Et les deux autres otages, furent menés à Paris prisonniers, dont l'un était nommé sire Jean Durant, prêtre, et l'autre était religieux de Saint-Vincent. »

blé, furent hissées à leur tour sur les créneaux, précipitées et englouties dans les eaux qui baignaient les remparts à cet endroit.

Telles furent les représailles du bâtard de Thian; dans cette lutte déplorable, il avait surpassé la cruauté du connétable. Tous deux avaient fait un acte de sauvagerie, que rien ne justifiait de la part de l'un, et qui ternissait la gloire de l'autre.

En quittant les plaines de Senlis, le connétable chevaucha tout en bataille vers le pas de Saron, entre Creil et Gouvieux, croyant toujours rencontrer ses ennemis ; toutefois, il envoya quérir le roi, qui était à Creil, pour lui faire reprendre le chemin de Paris. Pendant ce temps messires de Luxembourg et de Fosseuse avaient si fort chevauché, qu'ils se trouvaient en avant du roi, et ils s'assemblèrent à Ecouen où devait passer le roi et sa puissance ; bientôt apparut l'avant-garde du connétable; ce fut alors que les coureurs des deux partis commencèrent très forts à escarmoucher, « là, il y eut plusieurs lances rompues, des hommes d'armes portés à terre, occis et horriblement navrés. »

Et incontinent, dit Monstrelet, le roi et le

connétable envoyèrent deux hérauts devers les seigneurs pour savoir quels gens ils étaient, et ce qu'ils demandaient. Auxquels ils leur fut fait réponse par Luxembourg : « Je suis Jehan de Luxembourg, et avec moi le sire de Fosseuse, ainsi que plusieurs seigneurs qui sont cy envoyés par le duc de Bourgogne pour servir le roi, et pour faire secours à la bonne ville de Senlis, à l'encontre du comte d'Armagnac, lequel nous sommes tous prêts à combattre avec tous ses aidants, s'il ne veut pas nous céder la place, mais non contre le roi, car nous sommes ses loyaux vassaux et sujets. »

Après ces réponses qui eurent été ainsi faites, les hérauts retournèrent vers le roi et le connétable, et leur rapportèrent ce que venaient de dire les seigneurs : « Par Notre-Dame de Rodez, s'écria le connétable haut et clair, puisque le duc de Bourgogne et son fils ne sont point ici, il n'y a pas pour nous grandement à gagner, et je demande que nous nous retirions, car nous avons devant nous des compagnons qui ne demandent qu'à gagner et qui n'ont rien à perdre, car ils ne sont pas grandement riches ; » aussi bien, le connétable avait ouï par aucuns de

ses gens qu'un gros d'ennemis venait du côté de Dammartin ; c'est pourquoi sans attendre davantage, mettant un grand nombre de ses combattants derrière, afin que les ennemis du roi ne missent aucun empêchement à sa retraite, de cette manière, il put arriver à Paris à très petit honneur, après avoir perdu une partie de ses bagages. Quant à Luxembourg et Fosseuse, joyeux de ce qu'ils avaient entrepris sans grand péril ni inconvénient, ils se retirèrent en grande liesse dans la ville de Pontoise.

C'est ainsi que la ville de Senlis fut préservée des calamités qui la menaçaient. Aussi le 30 avril, jour de la fête de Saint-Rieul, dont la châsse avait été descendue pendant le siège, toutes les paroisses de la ville se remplissaient d'habitants, qui venaient remercier Dieu, les saints, la benoite Sainte-Vierge et monseigneur Saint-Rieul, de les avoir protégés ; le tocsin du beffroy, toutes les cloches annonçaient cette solennité ; les violes, la musique, les douces voix se faisaient ouïr dans les églises, et les généreuses victimes qui avaient succombé dans ce siège mémorable recevaient également un souvenir reconnaissant de la cité.